



Communiqué de presse — 321/04/2020

27/04/2020
Page 1 de 2

Bilan intermédiaire après un mois d'aide financière d'urgence en Rhénanie-du-Nord-Westphalie

Pressestelle Staatskanzlei
40213 Düsseldorf
Téléphone 0211 837-1134
0211 837-1405
ou 0211 837-1151

presse@stk.nrw.de
www.land.nrw

M. le ministre Pinkwart : le *Land* et l'État fédéral ont aidé près de 331 000 petites entreprises, de professionnels libéraux et d'indépendants travaillant seuls. Ils y ont consacré 3,5 milliards d'euros, avec un délai moyen de huit jours pour le traitement des demandes.

Annonce du ministère de l'Économie, de l'Innovation, de la Transition numérique et de l'Énergie :

Pour pouvoir affronter au mieux la crise, des centaines de milliers de petites entreprises, de professionnels libéraux et d'indépendants travaillant seuls ont bénéficié au total de plus de 3,5 milliards d'euros. C'est le bilan qu'a tiré M. le Pr Dr Andreas Pinkwart, ministre de l'Économie et du Numérique, un mois après le démarrage de l'aide financière d'urgence pour la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (*NRW-Soforthilfe*). Rien qu'au cours des derniers jours, 39 000 demandes ont été acceptées, entraînant le versement de plus de 400 millions d'euros, en deux tranches. Au bout du compte, plus de 80 % des personnes ayant déposé une demande avec un numéro fiscal unique ont reçu leur versement.

M. le ministre Pinkwart : « La *NRW-Soforthilfe* est à ce jour le plus important programme économique jamais mis en place en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Nous devons agir aussi vite que le coronavirus s'est propagé. Sur le mois dernier, 417 000 demandes ont été envoyées dans le cadre de ce dispositif. Un travail d'une telle ampleur ne peut être mené à bien que grâce à des partenaires solides. Pour cette raison, nous avons développé en quelques jours un processus numérique de A à Z, en collaboration avec les administrations des districts (*Bezirksregierungen*), l'agence IT.NRW, l'administration fiscale et les chambres. Il devait permettre d'effectuer les versements de manière rapide et fiable. Aujourd'hui, notre bilan est positif : 80 % des demandeurs ont reçu le

versement sur leur compte bancaire après huit jours en moyenne. Nous voulons garder ce rythme. »

Dans le même temps, le *Land* planche sur une solution destinée aux indépendants travaillant seuls. En effet, d'après les directives de l'État fédéral, ceux-ci ne peuvent pas recourir à l'aide financière d'urgence pour assurer leur subsistance, mais uniquement à l'assurance sociale de base (*Grundsicherung*). Selon la volonté de la grande majorité des *Länder*, les personnes concernées doivent pouvoir choisir de demander soit l'assurance sociale de base, soit l'aide financière d'urgence.

Le ministre : « Notre proposition a emporté l'adhésion d'une large majorité lors du conseil des ministres de l'Économie, tous partis confondus. À l'occasion de la tenue de ce conseil jeudi, le ministre des Finances Lutz Lienenkämper souhaite œuvrer pour la mise en place d'une solution rapide et sans bureaucratie, à destination des indépendants travaillant seuls.

L'aide financière d'urgence devrait également être ouverte sous peu aux créatrices et créateurs d'entreprises qui ont commencé à proposer leurs prestations de ventes et de services après le 31/12/2019. Ils peuvent déposer une demande avec l'aide de leur conseiller fiscal s'ils ont déjà réalisé du chiffre d'affaires, reçu une commande ou engagé des dépenses professionnelles récurrentes sur le long terme à la date du 11/03/2020. Les travaux de mise au point du formulaire et les discussions nécessaires avec tous les participants sont déjà en cours.

En cas de questions, veuillez vous adresser au service de presse du ministère de l'Économie, de l'Innovation, de la Transition numérique et de l'Énergie, au 0211 61772-204 (Mathias Kietzmann).

Ce texte est également disponible via Internet à l'adresse du gouvernement du Land www.land.nrw

[Informations de confidentialité relatives aux médias sociaux](#)